



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Direction Générale des Transports, de la
Mobilité et des Grands Équipements**

REUNION DU COMITE DE PARTENAIRES REGIONAL

(PRÉVUE PAR LA LOI D'ORIENTATION DES
MOBILITES)

14 JUIN 2023

COMPTE-RENDU

Liste des participants présents :

Associations d'usagers :

Associations d'employeurs :

- Madame Stéphanie LOPES D'AZEVEDO, Directrice du département Affaires économiques, technique et prospective de l'UTP
- Monsieur Jean-Paul LIEUTAUD, Président de la FNTV

Habitants tirés au sort :

Monsieur Mathis DISCHERT
Monsieur Frédéric ESPINASSE
Monsieur Yanice GUIGOU
Madame Audrey WIRTZ

Personnes Région invitées :

- Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Vice-Président en charge des transports
- Monsieur Bastien LAURAS, Directeur de la DTRI
- Monsieur Guillaume LALANGE, directeur par intérim et directeur adjoint DTSI
- Monsieur Christophe PAUCHON, directeur adjoint DTRI
- Madame Françoise AUTRIC, cheffe de projet DGA – AOM
- Madame Nathalie PEINADO, cheffe de projet Animation mobilités et territoires 83-06
- Madame Valérie VERNISSE, cheffe de projet Animation mobilités et territoires 04-05
- Madame Emmanuelle PAING, cheffe de projet Animation mobilités et territoires 84-13
- Monsieur Jean Christophe LEYDET, chef de service Mission Prospective
- Monsieur Fabien LOZACH, chef du service Réseau Var
- Madame Sylvie PEUZIN

Compte rendu synthétique des échanges

Monsieur SERRUS ouvre la séance, puis procède à l'appel des présents et à l'approbation du compte rendu de la séance précédente qui s'est déroulée le 7 mars 2023.

Approbation par l'ensemble des présents du CR du précédent comité des partenaires le 7 mars 2023

Présentation de l'ordre du jour et appel des présents

Ordre du jour du comité des partenaires régional (COPART régional) :

- Mesures tarifaires : adaptations de la nouvelle gamme tarifaire
- Orientations régionales pour la transition écologique de la mobilité en région Provence – Alpes–Côte d'Azur : ACoRS (Adaptation, Conversion énergétique, Report modal, Sobriété)
- Divers

Point 1 : Mesures tarifaires : adaptations de la nouvelle gamme tarifaire

Succès sur PZE 115 000 abonnés et constat de nombreux trajets loisirs

Nouveauté ZOU Solidaire et solidaire + de 45 000 demandes en mai. Amélioration de la complétude des dossiers

Mini groupe succès croissant,

Dispositif Zou Malin succès + important par rapport à l'an dernier avec les cartes ZOU

2600 en début d'année à 4700 en mai

M. DISCHER : a-t-on une explication sur l'attrait de la carte ZOU Malin, report des utilisateurs de la carte ZOU ?

M. SERRUS : nous observons sur 1er tri 2023 par rapport au 1er tri 2022 des augmentations à 2 chiffres de notre fréquentation. Notre objectif sur abonnés, groupe et personnes ayant besoin de solidarité c'est de multiplier les voyages pour avoir + de trajets à recette constante

Sur profil AAH + de droit parce que sur tous les titres pas seulement le titre un voyage.

Concernant la ligne ferroviaire des Alpes, sinuosité de la ligne TER conduit à des kms élevés donc des tarifs km importants et une différence avec les lignes express routières qui ont un itinéraire différents - à compter de novembre prochain réduction de 20% sur les titres de transport puis harmonisation des titres sur les cars en septembre 2024 pour harmoniser les tarifs avec le lignes express routière à l'occasion d'une réorganisation de l'offre sur le secteur

Extension des périmètres concernés par le tarif Pic de pollution

Mme LOPES D'AZEVEDO : Quel objectif de report modal ? Quand mise en place sur d'autres territoires, on a constaté qu'il n'y avait pas de report modal. On constate que c'est la disponibilité de l'offre et non la tarification qui concoure au report modal.

M. PAUCHON : Peu de recul mais comme ces épisodes risquent de se multiplier cela risque de s'accroître, pas d'objectif de report modal mais on espère des expériences positives

Mme LOPES D'AZEVEDO : On fait payer au transport public les externalités de la voiture.

M. SERRUS : on n'est pas sur un objectif de report modal. On imagine bien que sur des épisodes courts, on ne va pas obtenir des effets de report importants. La 1ère motivation il y a des contraintes sur des personnes qui ont besoin de se déplacer, il faut leur proposer une solution et c'est vertueux par rapport aux GES. Comment un service public peut accompagner les personnes qui subissent des contraintes, c'est une façon de remettre de la solidarité ? Les AOMU ont également mis en place ce type de tarification. Cela n'enlève pas la pertinence de votre question.

M GUIGOU : ce billet pic de pollution est valable des jours spécifiques, va-t-on communiquer dessus ?

M. PAUCHON : oui via site internet Région et SNCF, on espère que le reflex sera rapidement pris

M. LEYDET : ce sont les préfetures qui sont à la manœuvre pour la mise en œuvre, c'est le préfet qui est pilote pour la communication. Il y a chez nous des épisodes assez courts, ce qui n'est pas forcément le cas dans des territoires plus au nord.

M. SERRUS : 2 remarques : 1ère étape d'amélioration des offres tarifaires pour donner suite à la nouvelle gamme et volonté de faire converger les sujets liés à la tarification et à la billettique. En parallèle nous avons une consultation pour un SIBR (système d'information et de billettique régionale) pour faciliter l'expérience utilisateur. Nous avons réuni l'ensemble des EPCI le 13 juin à l'hôtel de Région. La convergence des outils et l'harmonisation tarifaire sont des mouvements forts. Il n'y aura pas de grand soir mais une volonté d'amélioration régulière. Le PZE, nous sommes fiers de permettre à 115 000 jeunes pour 7,5€ par mois (ou 3,75€ si QF < 710) de circuler 365 jours/365 sur tous les services de la Région. C'est un effort significatif en faveur des jeunes, c'est la meilleure façon qu'ils fassent l'expérience du transport et d'aller vers le report modal.

Vote sur les adaptations tarifaires : opposition non, abstention non, unanimité pour un avis favorable

- **Point 2 : Orientations régionales pour la transition écologique de la mobilité en région Provence – Alpes – Côte d'Azur : ACoRS (Adaptation, Conversion énergétique, Report modal, Sobriété)**

M. SERRUS : Réunion de 2/3 des intercommunalités. Unanimité entre la Région et les intercommunalités avec une vision de ne pas perdre de temps et des actions à engager

M. LEYDET : concentration de la hausse des températures de + 2,5° en 60 ans avec une accélération sur les 20 dernières années, La baisse de neige entraîne des répercussions sur notre ressource en eau, l'ensemble des données sont établies par le GREC Sud.

Dans les zones les + exposées, il y a le bassin méditerranéen donc notre région.

L'augmentation du niveau marin est actuellement de 3 mm/an

Pour respecter les objectifs de décarbonation, la pente est assez raide, la moitié des émissions sont dues au véhicule particulier, ~25% VUL, ~25% PL, un peu ferroviaire et aérien

Présentation de la stratégie ACORS :

Adaptation Par ex limiter la vitesse parce qu'avec la canicule trop de contrainte sur les rails

Conversion : Véhicules électriques, bio GNV

Report modal

Sobriété pour réduire nos émissions

Stratégie se place dans le cadre de la planification écologique pour laquelle nous sommes Région pilote

M ESPINASSE : pour soutenir le développement de l'usage du vélo que peut faire la Région ? Passage des transports à l'hydrogène ? A priori ce n'est pas si vert ? C'est génial de proposer plein de solutions pour le report modal mais ça n'ira pas assez vite s'il n'y a pas de contrainte ? Que peut faire la Région pour mettre de la contrainte ?

M. SERRUS : la Région a des actions depuis longtemps sur le vélo par ex nous aidons considérablement les départements et les intercommunalités 2600 km de voies pour la pratique du vélo, 145 gares équipées par la Région d'abri vélo, et dispositif pour l'emport vélo sur les nouvelles rames de train et les cars, développement de la filière professionnelle, promotion des vélos cargo pour le dernier km... Nous visons à l'échelle de la Région utilisation du vélo au quotidien d'un million d'usagers par jour , 4M à vélo tourisme. Nous n'avons pas de voirie. Hydrogène pour qu'il soit propre, il faut que sa production le soit. Il ne faut négliger aucune piste technologique. On commence à avoir des expérimentations de train à batterie hydrogène. La rapidité du report modal, nous sommes dans l'urgence de 1993 on a limité de 25% les GES, d'ici à 2030 il faut en diminuer de 55% . Nous sommes condamnés à réussir. Sobriété c'est d'accepter de vivre différemment. Ex ne plus emmener les enfants à la mer mais , dois-je faire ce déplacement ? Il faut du temps pour le développement des technologies plus vertueuses sur le report

Pour un choc d'offres il faut beaucoup de moyens, ex : grâce à l'ouverture à la concurrence l'opérateur à cout égal pour la CL offre un doublement dans un cas et + 75% dans l'autre (Cannes

et Menton), c'est aussi l'objectif de la LNPCA, qui va permettre de l'offre du quotidien en plus, cout de F et d'I jamais atteint. Cette année 250 M€ d'investissement. Est-ce que l'on pourra le faire sans contrainte : le cout de possession d'un véhicule est pour des personnes une vraie difficulté. Si moins de voiture grâce au report modal, cela permettra de répartir ces espaces au TC au covoiturage. La Région est dans l'action. Le report modal c'est aussi une action individuelle. Chacun et chacune a sa responsabilité. Compter sur la région pour agir en toute transparence.

Mme AUTRIC : 8 lignes seront équipées d'emport vélo dès cet été. Expérimentation d'un rack avec une aide au levage pour élargir l'utilisation et le public.

M. SERRUS : Préparation du prochain contrat de plan Etat/Région, visite du ministre des Transports Clément BEAUNE, la somme globale annoncée est de 8,6Milliards soit + de 50% par rapport aux contrats précédents. + de 2% seront consacrés au développement du vélo.

Il faut passer ce message que la motivation et la dynamique sont élevées à chaque échelon territorial.

Points divers :

Récompense sur ce qui a été fait et nous le ferons lors du renouvellement de nos contrats, stratégie de décarbonation. Sur la Côte d'Azur ce sont 140 autocars électriques. Nous avons été pionniers en absorbant un surcout. Cela s'inscrit dans le budget vert, la Région est prête à engager plus de moyen un effort de 7 à 8% pour décarboner. Cela illustre notre volonté.

M DISCHERT : région très touristique et je constate peu d'annonce en anglais; aéroport Digne Marseille aéroport,

M. SERRUS : Bonne suggestion et on doit s'améliorer

Mme PAING : FH et plan de réseau bilingue français anglais

M. SERRUS : échanges avec M DE CANSON qui s'occupe du tourisme

M GUIGOU : en tant qu'utilisateur il manque une partie de la tarification ZOU Malin, on doit passer par le chauffeur, on ralentit la montée

M. LALANGE : outils ne sont pas encore tout à fait adapté mais offre de service en ligne devrait s'améliorer.

M. LAURAS : C'est ce qui est prévu dans le projet SIBR une application et un site avec l'ensemble de la gamme. On vise fin 2024 au moment du démarrage du lot Transdev.

M. SERRUS : nous avons ouvert à la concurrence la 1ère phase représentant un tiers des lignes ferroviaire. Il y aura deux autres lots : 1/ les Alpes et 2/ de Marseille à Avignon. Recherche d'interopérabilité, il faut que ce soit simple pour l'utilisateur.

Nous allons déployer dans le cadre de la LOM et des bassins de mobilité des choses dans la concertation, nous ne manquerons pas de vous en rendre compte, d'abord des COM entre la Région et les autres acteurs de la mobilité il y a les transports mais aussi le covoiturage, le vélo... Au nom de l'équité nous ne devons pas donner le sentiment de nous concentrer que sur les métropoles. On ne le dit pas assez mais la nouvelle gamme permet d'avoir une tarification identique dans tous les départements de la Région.

Point 3 : Divers

La Région Sud a reçu le prix de l'innovation de Villes Rail et Transports pour le verdissement des cars du réseau ZOU ! Dans les Alpes Maritimes. Le prix a été remis en mai dernier à M. Jean Pierre SERRUS

19h15 fin du COPART